

Au fil de La Lanterne



**BULLETIN MUNICIPAL
DE FAVERNEY
N°33 - Janvier 2023**



Publié le : 28/08/2026 11:55 (Europe/Paris)

Collectivité : Faverney

https://www.intramuros.org/faverney/documents_administratifs/76634



Le Maire de Faverney
L'équipe municipale
Le personnel communal
Vous présentent
leurs meilleurs vœux pour
cette nouvelle année

2023



Dessin couverture: Daniel GEORGES - Photos: Guy CURIEN, Jean-François FEVRE, Jean-Pierre PATARD, Daniel GEORGES



Publié le : 28/08/2026 11:55 (Europe/Paris)
Collectivité : Faverney
https://www.intramuros.org/faverney/documents_administratifs/76634

Sommaire

- 1 - Le mot du Maire
- 2 - Par-ci, par-là...
- 3 - A la recherche du temps passé
- 4 - Environnement
- 5 - Travaux 2022
- 6 - Canal des Moines
- 7 - Espace France Services
- 7 - Biblio'FAV
- 8/9 - 1300 ans de l'Abbaye
- 10 - La fibre arrive !
- 11 - Préservons notre forêt
- 12 - Petites villes de demain
- 13 - CPI La Lanterne
- 14 - Port d'Atelier enfin à l'heure
- 15 - Stop aux incivilités !
- 16 - Etat-Civil
- 17 - Carnet de photos

Une mairie est une maison commune, 1er édifice public d'une ville, mais en même temps un lien familial où s'inscrit la mémoire de chaque citoyen.

**BULLETIN MUNICIPAL N°33
Janvier 2023**

**Conception-réalisation-impression
MAIRIE DE FAVERNEY**

**4 Place de la Mairie
70160 FAVERNEY
Tél. 03 84 91 30 71**

Favernéennes, Favernéens.

Ce deuxième bulletin municipal me permet, au nom du conseil municipal et en mon nom de vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2023 en espérant que notre environnement veuille bien se montrer plus clément.

Faverney Bourg centre, Petite Cité de Caractère, Petite ville de demain entend assumer son avenir. La révision du PLU est en cours, l'élaboration d'axes de travail pour les Petites villes de demain: amélioration des nombreux logements vétustes, OPAH, transition énergétique aussi ...

Les travaux de revitalisation de la place Charles de Gaulle, du square Edmond Roux et des berges de le Lanterne vont enfin commencer en 2023 en espérant que notre cadre de vie sera métamorphosé.

Des réflexions sont en cours sur la rénovation de la Mairie, du gymnase, également sur la création d'une chaufferie bois communale. Les projets ne manquent pas mais les finances détermineront nos choix sans augmenter la fiscalité communale.

Alors soyons confiants, nous avons des atouts même si certains ne veulent pas respecter le développement des territoires ruraux, nous mettrons toute notre énergie pour le développement économique, culturel, architectural et environnemental de notre cité.

Vive Faverney
Bonne année à tous
François LAURENT



Merci à Daniel GEORGES concepteur de ce bulletin, qui avec son œil averti d'ancien Maire retrace avec talent l'activité favernéenne.



TROIS PETITS TOURS ET PUIS S'EN VA

Mercredi 15 juin, en fin de matinée, la chaleur est déjà haute en ce début de canicule. La bourgade est encore somnolente par cette température élevée pour la saison. Soudain, le calme de la petite cité engourdie par la chaleur est perturbé par un bruit assourdissant. C'est un hélicoptère qui survole à basse altitude les toitures rouges du village. Il effectue une série de rotations. Que faisait-il au dessus de l'agglomération ? C'était impressionnant de voir l'ombre de ce gros « coléoptère » bourdonnant se projeter jusqu'à l'intérieur des habitations, encore un peu et il atterrissait sur la terrasse ! Le lendemain, la presse annonce la visite préventive des lignes ERDF de 20000 volts par survol des lignes électriques avec un hélicoptère se déplaçant à 2 mètres à peine au dessus du réseau électrique dans un exercice de

haute voltige .

L'hélicoptère est équipé de 6 caméras dont une à infrarouge qui permet la restitution d'images en 3 dimensions afin de détecter les points de fragilités éventuels (poteaux endommagés, isolateurs cassés, usure des lignes...)



ROUTE FORESTIERE

Pourquoi la route forestière de Port d'Atelier a été fermée ?

Tout simplement pour y interdire la circulation. En effet ce chemin de 3000 m de long très détérioré était emprunté par toutes sortes de véhicules qui roulaient souvent à une vitesse excessive entre les nombreux

nids de poule. Le chemin a donc été repris sur toute sa longueur avec un revêtement en tout venant calcaire et une barrière a été posée à ses 2 extrémités. Les vélos et piétons y circulent librement. Seuls sont autorisés les véhicules des personnes qui exploitent le bois après autorisation de la mairie.



JOURNEES SAHARIENNES

Incroyable, ce samedi de février 2021! Vers midi, le ciel s'est assombri pour se couvrir de nuances orangées. Ce sont des poussières de sable du Sahara, transportées par les vents du Sud. Il y avait foule aux stations de lavage autos, mais le lendemain, ça recommençait !



30 ANS DEJA

Thierry Dubois est président du Football club Faverney depuis 1992. « À cette époque, le club avait une équipe de football, mais plus d'encadrement. Donc impossible de s'inscrire pour le championnat. Michel Simon, adjoint au maire à cette époque et fervent supporter, fait alors appel à Jean-Noël Daval et Thierry Dubois pour diriger le club. Ils n'ont pas hésité à accepter le poste afin que l'équipe poursuive la compétition. Une pensée à Jean-Noël qui nous a quitté après avoir accompagné Thierry durant 28 ans.



TOUT A FAIT THIERRY !

Le Pôle éducatif de Faverney a fait sa rentrée 2022/2023 en accueillant cette année 280 élèves contre 298 l'année dernière.

Pour cette même rentrée au collège Louis Pergaud 282 élèves étaient attendus pour 255 l'année précédente.

A VOS PEDALES

A l'occasion du prochain tour cyclisme de la Haute Saône, une première étape se déroulera à Faverney avec des équipes de niveau national. Elle consistera en un contre-la-montre par équipe sur 15 kms le vendredi 12 mai avec 1er départ à 18h00. La participation est de 25 équipes de 6 coureurs, soit 150 participants. le tour de Haute-

Saône est composé d'une

2ème étape : le 13 mai

Gray / Nantilly et une

3ème étape le 14 mai

Quincey / Quincey.



A la recherche du temps passé...

Février 2022. Que ce passe t-il à Favermey, le square Edmond Roux, la place du général de Gaulle et la place de l'Etoile sont sens dessus dessous !

Ce sont des fouilles préventives de recherches archéologiques en vue de l'aménagement des espaces publics qui sont réalisées dans le cadre des travaux de revitalisation du bourg et qui nous font redécouvrir le passé....



Puits



Escalier

Sur le square, les fondations du « château de Poinctes » sont mises à jour laissant apparaître un quadrillage de murs de pierre de très belle facture où l'on voit ici, les 1^{ères} marches d'un escalier, là un dallage, ailleurs un puits étroit très ancien ...

Sur la place du général de Gaulle, devant le restaurant, les pavages de la caserne apparaissent de même que les fondations d'un petit bâtiment qui faisait office de forge. Les plus anciens du village se souviennent de la caserne de cavalerie avec devant le bâtiment le mur d'enceinte démonté en 1962.



Recherches archéologiques ^{Inrap}

Traversons la chaussée pour nous retrouver devant le salon de coiffure où un puits avec une très belle maçonnerie y est dégagé. Partant de ce puits, bizarrement, une fouille ouverte révèle deux couches de pierres superposées, l'une à 1m et l'autre à 1,5 m de profondeur qui devaient correspondre aux fondations de chemins très anciens (époque médiévale...). Cela montre l'évolution de cette place qui a été constituée de couches de remblais avec un terrain naturel qui se situait à une époque très lointaine à 1,50 m en dessous du revêtement actuel de la chaussée.



Un rapport sur ces recherches archéologiques est consultable en mairie



Devant la hausse actuelle des prix de l'énergie et en particulier de l'électricité, beaucoup de communes réduisent leur éclairage public. Il est bon de rappeler que la commune de Favemey a été un précurseur dans ce domaine car depuis plus de 10 ans l'extinction totale de l'éclairage public a été mise en place en cœur de nuit, entre minuit et 5 h du matin afin de contribuer à la préservation de l'environnement, lutter contre la pollution lumineuse et maîtriser les consommations énergétiques. Et désormais, depuis le mois d'octobre dernier, l'éclairage nocturne s'éteint de 22h45 à 6h00. De plus toutes les ampoules sont remplacées systématiquement par des LED à faible consommation d'énergie. Cette mesure de réduction de l'éclairage n'a pas posé de problème particulier pour les habitants qui ont très bien compris les enjeux de cette mesure.

La Cigogne blanche est une espèce protégée. En fort déclin durant l'ère moderne, seuls onze couples nicheurs subsistaient en France en 1974. La protection de l'espèce par des plans de réintroduction, une action vigoureuse en faveur de la protection de son habitat, l'interdiction de certains pesticides, et plus généralement, la protection et la restauration des zones humides, ont inversé la tendance. La sédentarisation de certaines populations a permis de diminuer la mortalité en migration. La cigogne blanche est désormais présente comme espèce nicheuse dans toutes les régions de France. On comptait environ 4500 couples nicheurs installés en France en 2020, Enedis, EPTB (établissement public territorial du bassin Saône et Doubs) et la ligue de protection des oiseaux (LPO) de Franche-Comté agissent ensemble pour protéger ce grand volatile. Les premiers couples sont de retour dès la fin janvier s'affairent à la construction ou la consolidation du nid.

Les cigognes privilégient les poteaux électriques, mais elles ne peuvent percevoir le risque électrique encouru. Les équipes techniques d'Enedis sont souvent amenées à déplacer les habitats des cigognes, qui, outre le risque électrique encouru, laissent tomber des branches, ce qui crée des microcoupures qui sont perçues par les usagers.

L'opérateur Enedis, dans le cadre de ses engagements environnementaux intervient régulièrement en lien étroit avec la LPO, EPTB et les collectivités locales pour protéger les volatils et proposer des emplacements comme l'installation d'un nid sur un poteau dans la plaine de La Lanterne à Favemey, Cet endroit est le second plus important point de passage de Franche-Comté pour les espèces nicheuses protégées.



Emblème de la Louisiane, introduit en 1789 en France, le cyprès chauve (*Taxodium distichum*) est un grand conifère pyramidal à feuilles caduques, fait rare chez un conifère, d'où son nom de chauve. Il affectionne les habitats humides et développe des pneumatophores, excroissances des racines de quelques décimètres, qui sortent du sol en terrain humide. Nous ne sommes pas aux Etats Unis, mais à Favemey, le long de La Lanterne, rue de l'Abbaye où vous y trouverez cet arbre et en regardant au pied de son tronc, au bord de l'eau, vous y découvrirez ses pneumatophores, racines aériennes servant de réserve d'oxygène. Très résistant au vent, bon fixateur des berges, cet arbre peut vivre 1000 ans dans son aire naturelle.



Pneumatophores

l'Abbaye où vous y trouverez cet arbre et en regardant au pied de son tronc, au bord de l'eau, vous y découvrirez ses pneumatophores, racines aériennes servant de réserve d'oxygène. Très résistant au vent, bon fixateur des berges, cet arbre peut vivre 1000 ans dans son aire naturelle.



Taxodium Distichum
Revêtu de ses
couleurs d'automne

Travaux 2022

La réalisation d'une aire de jeux pour nos plus jeunes enfants a enfin trouvé son aboutissement. Elle est désormais opérationnelle pour la satisfaction des enfants qui se sont accaparés ce nouvel espace récréatif



Le trottoir de la rue Sadi Carnot a été élargi afin d'améliorer la sécurité des élèves aux abords du groupe scolaire avec parties piétons et cyclistes



La partie basse de la rue Catinat devrait avoir meilleure allure après l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques...

TRAVAUX DE REVITALISATION (place du général de Gaulle, du Monument, bords Lanterne)

L'appel d'offres est terminé, les réponses des entreprises sont en cours de validation et les travaux devraient commencer dès le début du printemps !

Au cimetière du bourg, un columbarium et un jardin du souvenir ont été mis en place pour accueillir dignement les cendres de nos défunts

Le « Parc de La Presle est désormais fonctionnel avec la mise en place des marquages au sol.



Rue Sadi Carnot, l'arrachage de la haie dégage une très belle perspective sur la zone du stade et des écoles



Canal des Moines



En ce mois d'août 2022, année de grande sécheresse, les vannes du déversoir sont ouvertes, le canal des Moines (ou du moulin) a triste mine. D'après les riverains, l'eau n'a jamais été aussi basse mis à part pour nécessité d'entretien, mais pour une période très limitée.

Un courant d'eau coule doucement entre les rives dénudées, dévoilant un spectacle de désolation. Les pieux de bois soutenant la rive paraissent décharnés les arbres présentent leurs racines ébouriffées hors de l'eau, les pierres d'un ancien lavoir sont mises à nu et devant les grilles du moulin, une île flottante couverte de roseaux et de feuilles s'étale au milieu d'un flot verdâtre.

Mais dès la pluie revenue et les vannes fermées, le canal reprend son lit ombragé et nous renvoie la belle image apaisante de la nature retrouvée qui cependant, ne doit pas nous faire oublier les problèmes de changement climatique



Espace France Services



France Services
1 rue du général Leclerc
70160 FAVERNEY
Tél: 03 84 76 13 61

Vous avez différentes démarches administratives à accomplir, l'espace France Services de Faverney est là pour vous accompagner à réaliser vos formalités administratives. C'est un guichet unique donnant accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service dans un cadre agréable et convivial.

Deux agents de Terres de Saône sont à la disposition du public 25 h par semaine, ils vous guideront dans toutes vos démarches administratives.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h , le mardi de 14h à 17h30
le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 13h30 à 17h30

	Tous les lundis sur rendez-vous Mme Elodie DOREY		Tous les mercredis sur rendez-vous		2e et 4e jeudis de chaque mois de 11h-12h30 Mme Mélodie TISSERAND
	1er et 3e lundis de chaque mois sur rendez-vous Mme Marie-Laure GAY AUBRY		Occasionnellement sur rendez-vous		2e jeudi du mois sur rendez vous au 03 84 76 13 61 Mme Rachel LORAIN
	1er mardi du mois permanence PCB : point conseil budget Mme Sandy GRAFION		Occasionnellement sur rendez-vous		1er vendredi de chaque mois sur rendez-vous Mme Magalie ROGNON
	Tous les mercredis sur rendez-vous Mme Aurélie LORRAIN GOURLOT		Un vendredi par mois sur rendez-vous Mme Ficia FALLOT		Responsable Infojeunes Faverney : Fatima IHIHI ijfavemey@jeunes-bfc.fr

France Services anime des ateliers numériques 3 fois par semaine: le mardi et le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 11h

Biblio'FAV

Biblio'FAV, 4 place de la Mairie 70160 FAVERNEY
Tarif adhésions/an: 10€ + de 18 ans, 1€ - de 18 ans
Ouverture les mardis et mercredis de 15h30 à 18h

Renseignements
au 03 84 91 35 61



Stéphane-Yves BARROUX
peintre, auteur et illustrateur a
partagé avec son public un fort
moment d'échange.

Biblio'FAV est une association qui a pour objet la gestion d'une bibliothèque et de promouvoir l'accès à la culture.

C'est un lieu culturel et de partage en pleine ruralité, agréablement agencé avec coin lecture où le visiteur s'installe volontiers pour lire, découvrir, feuilleter, discuter et partager un petit café ou thé en toute convivialité.

Ce sont des activités qui ne se limitent pas au domaine du livre avec une série de rencontres consacrées aux jeux de société et une mise à disposition d'un fond musical de 350 CD représentant tous les courants musicaux.

Ce sont également des animations et des rencontres dont, les journées « portes ouvertes à la Médiathèque municipale » qui ont attiré plus de 100 visiteurs. La rencontre avec l'illustrateur BARROUX qui est venu parler avec enthousiasme de son parcours professionnel, son métier, ses techniques de travail, ses inspirations et multiples créations a terminé l'année 2020. Et prochainement, c'est la musique de Jean-Sébastien Bach qui sera dans nos murs avec la flûtiste Anne BESSON, une des flûtistes la plus impressionnante de sa génération. Un projet de création musicale par M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur) doit également être mené avec les élèves du collège, « Biblio'FAV », la médiathèque départementale et « Echo Système ».

Le projet d'informatisation de la Médiathèque municipale est en bonne voie de réalisation, mais ce n'est qu'une étape vers un objectif plus ambitieux avec l'évolution de la médiathèque dans une catégorie supérieure afin de faire bénéficier aux adhérents, des services plus nombreux dans les domaines de l'animation, du numérique, du multimédia et des jeux-vidéos



1300 ans de l'Abbaye 722 - 2022

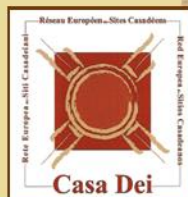


Dans la galerie du cloître, de nombreuses expositions ont émaillé les week-ends où les visiteurs déambulant de stands en stands, découvrent le travail d'artistes locaux.

Etonnés par la configuration de ce carré symbolique en ce cœur de l'Abbaye, certains s'accordèrent un moment de quiétude, dans cet espace empreint de sérénité.

L'exposition de ce 1300^e anniversaire se devait de comporter un volet déroulant l'histoire de l'Abbaye, avec le lien entre Favreney et la Chaise Dieu en Auvergne

En effet le 18 novembre 1132, la population se presse pour accueillir les 14 religieux bénédictins suivis de l'abbé Bernard nommé par la Chaise Dieu pour rétablir l'ordre religieux décadent et redonner le lustre perdu, à l'Abbaye de Favreney. Sous son impulsion, la règle de St Benoît est réintroduite et l'abbaye en ruine retrouve toute sa splendeur, scellant ainsi jusqu'au début du 17^{ème} siècle le lien fort existant entre Favreney et l'Abbaye mère de la Chaise Dieu.



Samedi 30 juillet, dans le cadre du festival de folklore de Port-sur-Saône, 600 personnes ont assisté à la pré-ouverture de « Spectacles du Monde » avec les Batuc'Ados et la Serbie à travers un défilé dans les rues de Favreney suivi d'un spectacle dans le parc de l'Abbaye. Cette soirée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice tiré au dessus de La Lanterne. L'autre côté de la Lanterne.



Fin août, les représentations, avec l'ensemble Justiniana et le collectif Chaperon rouge, d'un opéra promenade sur le thème de Gershwin, avec déambulations dans et autour de l'abbaye ont attiré un très grand nombre de spectateurs.



Dans le cadre du 1300^e anniversaire de l'abbaye, de nombreuses animations ont eu lieu de juin à octobre 2022 avec: concert par l'Atelier Chansons, visite guidée de l'abbaye, cinéma de plein air, pré-ouverture du festival Spectacles du Monde, balade pèdestre intra-muros, opéra promenade sur le thème de Gershwin, concert avec le groupe Vocalise ainsi que plusieurs expositions et conférences. Un très nombreux public a participé à ces festivités.



L'Abbaye vient de fêter ses 1 300 ans. Fondée en 722 par Saint Widrad, elle a ensuite été donnée aux moines de la Chaise-Dieu en 1132. Après la Révolution, les bâtiments ont été transformés en prison, puis en hospice militaire et vendus par lot. Ils ont accueilli par la suite une école de dentellières, une distillerie et le grand séminaire jusqu'en 1967.

Cet anniversaire a été marqué par de nombreuses animations. Un millénaire et 300 ans plus tard, le bâtiment est toujours debout mais quelque peu endommagé par le temps malgré des travaux de restauration au XIX^e siècle. Henk Wim Lijftogt le nouveau propriétaire qui met gracieusement les lieux à disposition pour cet événement, s'est dit émerveillé par le charme de l'édifice, unique dans la région.



Henk Wim Lijftogt

Présentée par Guy CURIEN, l'histoire de la « Grande liqueur de l'Abbaye de Favreney » a attiré les visiteurs. Elle fut créée en 1912 par M^{me} GARRET et M. BUTTIER afin d'exploiter la liqueur « LA SANCTA ». Reprise en 1918 par M. AUBERT et cédée en 1921 au groupe Boulanger, qui exploite un nouvel apéritif « LA CRESSONNEE » fabriqué à base d'anis et de cresson. En 1940, les occupants allemands en interdisent l'exploitation et la distillerie cesse définitivement son activité.



Pour l'occasion, l'église présentait une sélection d'objets sacrés de la basilique composant son « trésor » avec des ciboires, des reliquaires dont deux récemment restaurés, des statues de saints ainsi que différents chris laissant entrevoir les richesses de l'Abbaye

De très nombreuses personnes très intéressées ont découvert avec étonnement la somptuosité, la qualité et la finesse de ces objets rarement présentés au public



Les vêtements sacerdotaux également éléments du « trésor » sont magnifiques ! Cette chasuble rare, d'une exécution et d'une finesse remarquables, très richement brodée au fil de soie, cette autre en fond de velours de soie grenat ornementée d'arabesques en fil d'or et d'argent. Quel travail remarquable de minutie et de patience déployé par nos anciens pour réaliser de telles œuvres d'art.



Week-end particulièrement animé pour la paroisse organisatrice de ces 2 journées de festivités. L'objectif de faire du lien avec les habitants, en mobilisant différentes associations autour d'un projet commun a été atteint. Placées sous le thème de l'environnement et du bien vivre, ces deux journées ont proposé un programme riche tel qu'une exposition sur l'écologie, le bien vivre avec des producteurs locaux, de plusieurs conférences avec la participation de tous les villages de la paroisse.

La fibre arrive !



La rue Pasteur est complètement barrée par une grue de levage taille XXL. Les personnes présentes paraissent toutes petites devant la flèche télescopique déployée qui se

dresse, immense, chapeautée par un anémomètre qui capte la force du vent pour envoyer les données à un ordinateur. Celui-ci calcule en permanence la stabilité du monstre d'acier pour assurer sa sécurité. Un local constituant un **NRO (Nœud de Raccordement Optique)** en béton préfabriqué, équipé de tout le matériel, pesant 29 tonnes, attend au pied de la grue où, ceinturé par 2 élingues, il est soulevé très doucement et positionné délicatement à l'endroit qui lui est réservé.

Les personnalités présentes sont invitées à couper le ruban pour l'implantation de ce 40^{ème} NRO dans le département.

Le NRO contient tout l'équipement pour recevoir la fibre optique et acheminer sa distribution dans une zone définie. La fibre optique c'est un fil de verre transparent, très fin, qui, via un signal lumineux envoie à la vitesse de la lumière une très grande quantité d'informations. Le débit de la fibre optique peut aller jusqu'à 1 000 fois les débits actuels. Que l'on soit peu ou beaucoup éloigné du NRO, le débit reste le même. .

La fibre optique à la maison devrait être opérationnelle dans le courant de cette année 2023.



La voiture ne risque rien, ce n'est qu'une illusion d'optique !



Préservons notre forêt

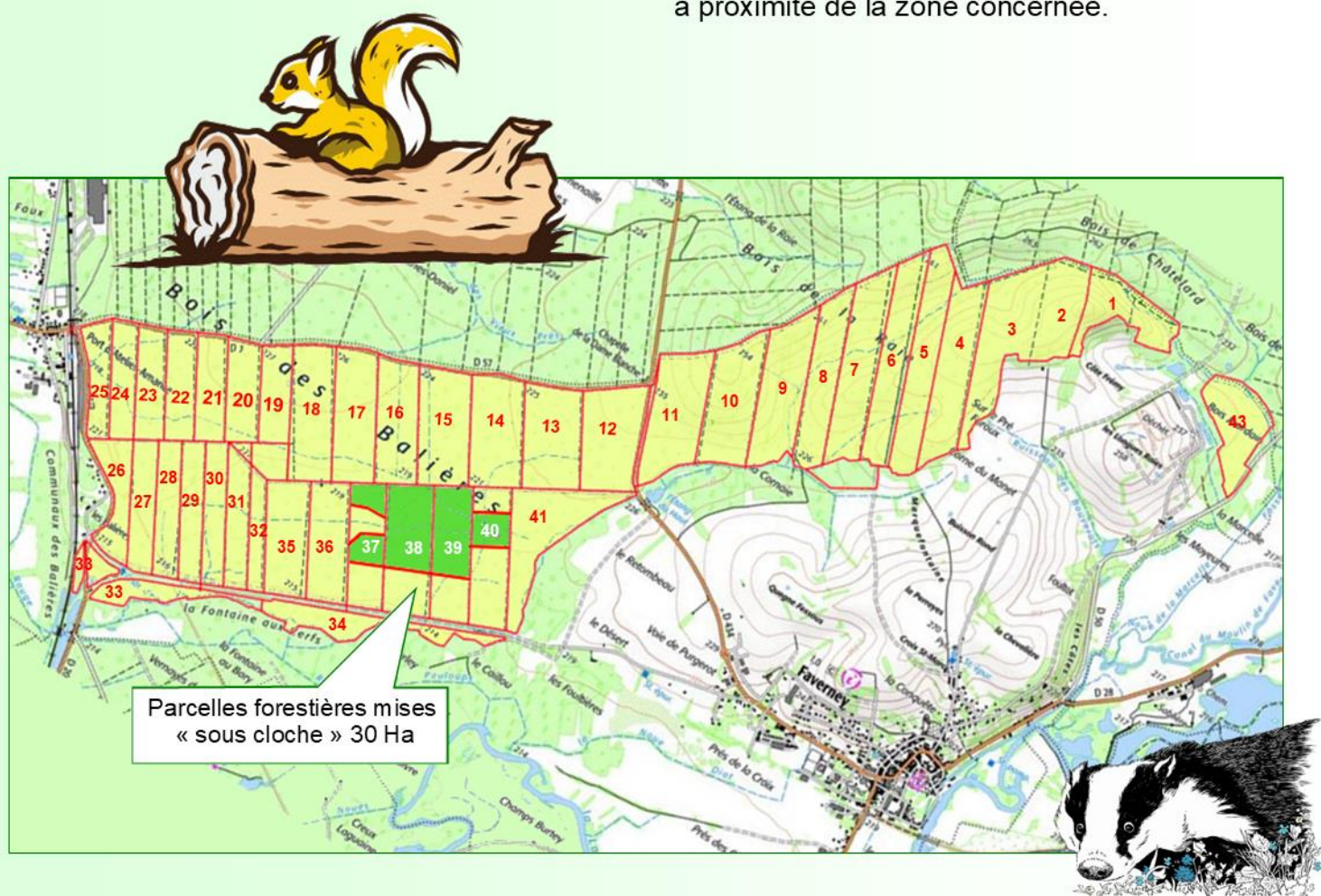
le Conseil Municipal a décidé de créer un îlot de sénescence, c'est-à-dire la mise sous cloche d'une partie de la forêt de façon à la laisser vieillir naturellement pour encourager le développement de la biodiversité, lutter contre la pollution et stopper le réchauffement climatique. Une forêt sous cloche, délaissée par l'humain, retrouverait son fonctionnement naturel au bout de cinquante ans.

Après étude, une première proposition concernant le gel d'une superficie de 60 hectares a été ramenée à 30 hectares compte-tenu de la quantité des arbres se trouvant sur cette surface. Les espèces répertoriées au titre des oiseaux protégés occupent cette zone avec une densité forte, à savoir : petits passereaux, pics, milans noirs, gobe mouche à collier, la dite zone étant située en zone Natura 2000.

Les principaux inconvénients sont d'ordre économique avec une perte de revenus forestiers (on ne touche pas à la forêt pendant trente ans).

Les avantages présentent une démarche qui s'inscrit dans la protection de la nature par une observation sur l'évolution des forêts dans le cadre du réchauffement climatique. La réduction de 60 à 30 hectares laisse la porte ouverte pour mettre sous cloche une partie supplémentaire en fonction des conditions qui seront élaborées par l'Etat soit à ce jour une indemnité de 4000 € par hectare pour cette période.

En conclusion, le Conseil Municipal a approuvé ce projet de contrat Natura 2000 forestier mettant en place d'un îlot de sénescence sur 30 ha. Un panneau d'information sera installé en bordure de voirie à proximité de la zone concernée.



Parcelles forestières mises
« sous cloche » 30 Ha



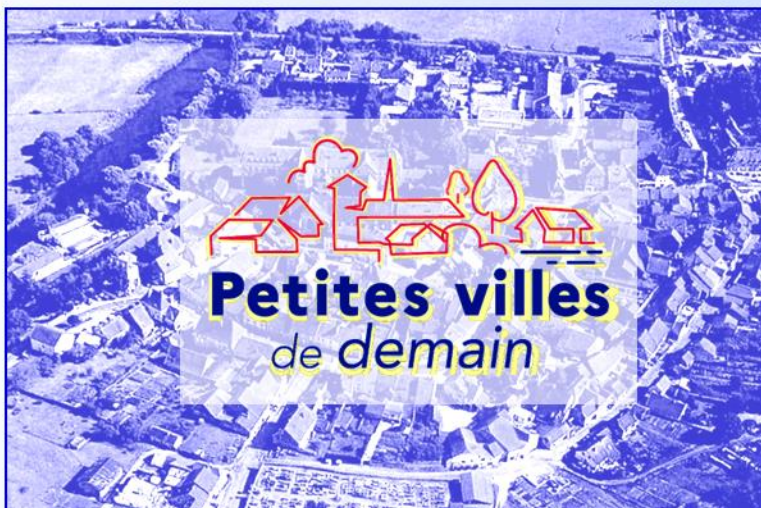
Petites villes de demain

La ville de Faverney s'était portée candidate pour intégrer le programme « Petites villes de demain ». Son dossier a été retenu avec à la clé un soutien logistique et financier pour accompagner son projet de revitalisation.

Petites villes de demain : de quoi s'agit-il ?

« Petites villes de demain » est un programme national porté par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes.

Il s'adresse aux villes de moins de 20 000 habitants qui jouent un rôle de centralité sur le territoire et qui sont déjà engagées dans des actions liées à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, au développement des activités commerciales et de services, à la



valorisation du patrimoine bâti et paysager.

Comment ?

Pour les années à venir, les villes retenues vont bénéficier de soutiens financiers à hauteur de 3 milliards d'euros sur le plan national. Le programme permettra également d'obtenir un appui sur mesure en termes de méthodes, de suivi pour les projets de développement et de

revitalisation des territoires. Enfin, l'accès à un réseau, grâce au club « Petites villes de demain », facilitera l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.

Faverney « Petite ville de demain »

Faverney fait partie des 14 villes sélectionnées sur la Haute-Saône. Elle va pouvoir s'appuyer sur son programme afin d'accélérer des actions identifiées qui bénéficieront à l'ensemble du bassin de vie tout

en confortant son rôle de bourg-centre. « Petites villes de demain » est un accélérateur de projets pour notre territoire; il va nous permettre de concrétiser des actions qui touchent à tous les aspects de la vie quotidienne : la rénovation de l'habitat, le cadre de vie, le développement des commerces et de l'artisanat, l'accès au numérique, les déplacements à vélo, notamment.

Dans le cadre des « Petites villes de demain » deux journées découvertes ont été organisées en présence d'un architecte conseil dans l'aménagement des villes et villages, de différentes administrations et des élus. Une journée avec déambulation dans les rues a permis de s'imprégner de tout ce qui fait le charme de notre petite cité mais également de ses points noirs afin d'établir un bilan précis qui permettra de définir un programme d'actions qui contribuera au développement futur de notre ville.

Une phase à retenir dans le constat des observateurs qui découvrent Faverney: « *Le centre ancien est un petit bijou dans son écrin qu'il faut lier aux autres espaces, avec la voie verte qui est en projet* »





Fort de 24 sapeurs pompiers, le centre de première intervention «La Lanterne» regroupant les communes de Breurey-les-Faverney, Faverey et Mersuay sous le commandement du lieutenant Jean-Noël TRESSE est très actif avec 113 interventions pour l'année 2022. Mais aussi très actif dans l'amélioration de leur casernement avec la création d'une cellule de SUAP (Secours d'Urgence à Personnes) et l'aménagement d'une plateforme stabilisée sur un terrain attenant à la caserne.



Nouvelle salle dédiée au SUAP



Plateforme stabilisée en cours d'aménagement



Les pompiers en manœuvre



Mais que ce passe t-il donc à la mairie de Faverey ce dimanche matin d'octobre ?

La rue est barrée, des véhicules de pompiers occupent la chaussée, des tuyaux sont déroulés et des échelles dressées contre la façade du bâtiment...

Quelle animation, y a-t-il un incendie, bizarre, pas de fumée et les lances ne sont pas mises en batterie... Les pompiers, harnachés d'un gros sac de secours, montent à l'échelle pour pénétrer par une fenêtre dans le bâtiment communal à hauteur du 1er étage. De plus un dimanche, il n'y a que M. le Maire qui peut-être présent à la mairie pour travailler ses dossiers, peut-être a-t-il fait un malaise ? C'est vraiment inquiétant. Les minutes paraissent longues et soudain, un corps est descendu dans le vide à l'aide d'un harnais par une autre fenêtre pour être pris en charge par les pompiers au sol.

Ouf !!!! Ce n'est heureusement pas le Maire ni un quelconque blessé, c'est un pompier qui a servi de cobaye pour une manœuvre très réussie.

Une réunion d'évaluation termine cette opération qui permet à nos valeureux pompiers d'être au plus proche de la réalité afin de rester opérationnels dans leurs actions au service des populations.

La commune de Faverey a été retenue pour accueillir le congrès départemental des pompiers de la Haute-Saône en 2024 C'est un honneur pour le CPI La Lanterne et pour la commune de Faverey d'organiser une telle manifestation

Hommage à Patrick LUKOWIECZ qui a exercé avec dévouement et dynamisme les fonctions de Chef de Corps du centre des sapeurs pompiers de Faverey. Il nous a quitté le 1er novembre 2022.



Port-d'Atelier enfin à l'heure !



Port d'Atelier Animations et Loisirs

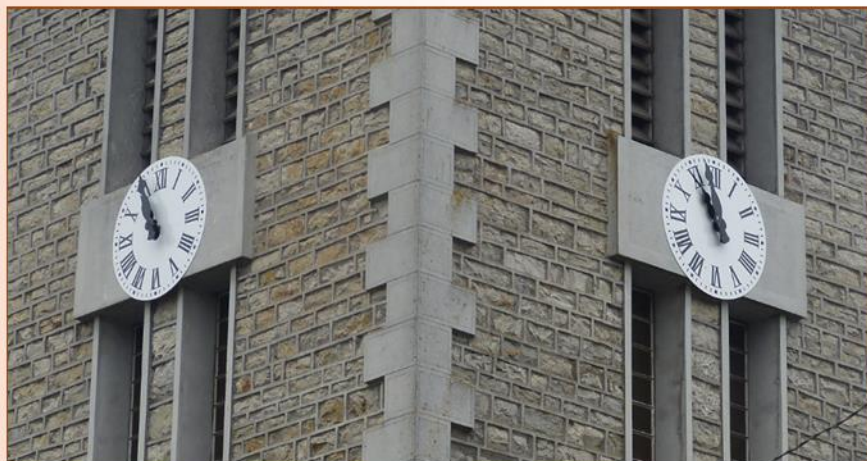
Presque tous les habitants de Port d'Atelier, qu'ils soient d'Amance, de Faverney ou de Purgerot étaient présents pour cette inauguration insolite à l'heure des téléphones portables

C'était l'inauguration de la mise en fonction d'une horloge sur le clocher qui attendait depuis 1938, année de sa construction. A l'époque un emplacement avait été prévu pour y fixer 1 cadran sur 2 faces du clocher mais, les contraintes budgétaires sont certainement à l'origine de l'abandon de ce projet. Aujourd'hui, l'heure s'affiche enfin sur les 2 faces de ce clocher. Cela peut sembler incongru à notre époque ou tout va trop vite mais les personnes qui traversent Port-d'Atelier regardent instinctivement l'heure et les habitants se sont très vite habitués au son des cloches qui rythment à nouveau leurs journées.

C'est l'association « Port d'Atelier Animations et loisirs » qui a œuvré pour la réalisation de cette horloge qui a trouvé la place qui lui revient depuis 84 ans.

L'installation de l'horloge a été réalisée par l'entreprise Frotey pour un montant de 5100 €.

Cette opération a été menée par l'association « Port d'Atelier Animations et loisirs » avec l'aide financière, des communes d'Amance, de Faverney, de Purgerot, du Syndicat des eaux des Fontenottes, de la fédération de pêche, du comité des fêtes de Purgerot, de l'enveloppe parlementaire de la députée, des transports Meline et de dons de particuliers.



Toutes les personnalités civiles et religieuses entouraient Noël GARRET président de l'association, très ému après son beau discours relatant l'historique de la construction et la vie de l'église. La cérémonie se termina à l'heure prévue confirmée par l'horloge suivie du verre de l'amitié, sous un soleil radieux, dans une joyeuse ambiance, pour se terminer sans se soucier de l'heure affichée sur les cadrans de l'église.



STOP aux incivilités !!! ...

La liberté a ses limites: en prendre trop c'est empiéter sur celle de l'autre. Il devient urgent de revoir notre façon d'être et d'appliquer ce que la plupart du temps nous demandons aux autres !

Que chacun respecte la loi, c'est la première politesse que nous devons à notre voisin. Alors attention aux dépôts sauvages, au vandalisme, aux nuisances sonores, aux stationnements gênants et dangereux, aux excès de vitesse et autres infractions.

Le respect, la considération, le civisme, l'attention aux autres, tout comme la politesse ou la courtoisie, sont autant de comportements qui nous permettent de vivre en société.

Respecter l'autre, c'est simple comme bonjour, un petit mot qu'on a tendance à oublier.

Respecter l'autre, c'est respecter le travail des employés communaux qui passent du temps à ramasser des bouteilles vides, des masques chirurgicaux et à réparer le mobilier urbain dégradé.

Respecter l'autre, c'est aussi respecter notre cadre de vie : en jetant son mégot et son mouchoir dans la poubelle, en ramassant ce que son chien laisse sur le trottoir, en garant sa voiture aux seuls endroits prévus, en laissant dormir ses voisins, etc... Ces quelques efforts ne coûtent pas grand-chose et apportent beaucoup au bien vivre ensemble !

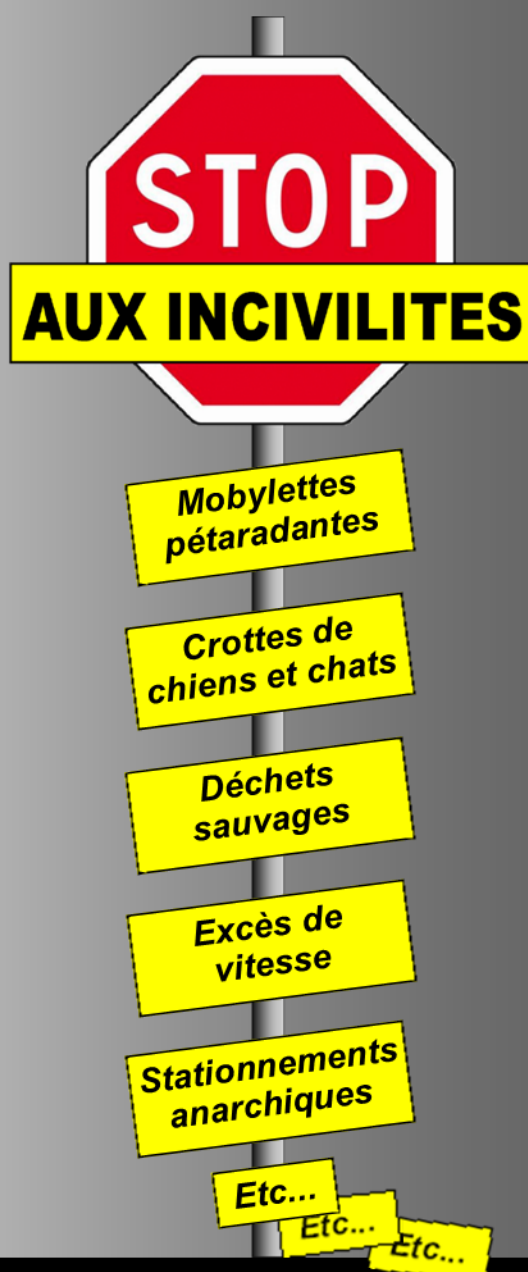
Certaines personnes « râlent » que les rues sont sales, mais ne font aucun effort pour balayer leur trottoir. Il est bon de rappeler que le désherbant est désormais interdit aussi bien dans les lieux publics que dans les lieux privés et que l'entretien des trottoirs est à la charge des riverains jusqu'au caniveau. Et que dire des poubelles qui ne sont jamais rentrées et qui débordent de déchets nauséabonds.

Sachez qu'en cas d'excès la commune prendra des mesures coercitives afin que la minorité qui perturbe la vie de notre cité soit sanctionnée et que notre communauté retrouve le respect des règles de vie qui permettent de bien vivre ensemble.

Rappel !

QU'EST-CE QUE L'INCIVILITÉ ?

L'incivilité correspond à un ensemble de nuisances qui engendre un trouble anormal à la tranquillité publique.



ÉTAT CIVIL



Vœux de
bonheur

Mariages 2022

12 février

José OLIVEIRA TEIXEIRA
et Céline PARMENTIER



Félicitations

Naissances 2022

26 janvier **Adrien HUNION**

10 avril **Aylan AHAMADA MNEMOI**

20 avril **Yaëlie MARTINEZ**

7 mai **Ernesto FASANO**

9 juin **Calypso DA SILVA**

15 juin **Rosalie GENDRE-GUERRIOT**

6 juillet **Élio JACQUES**

15 juillet **Lindsey DELPEUT**

24 août **Maxéo MALCUIT**

13 septembre **Lisa BRIVOT WOLFF**



Regrets

Décès 2022

08 janvier **Sara SALGADO VAREL**
née **BLANCO RODRIGUEZ** 93 ans

24 janvier **Marie-Louise HENRY**
Née **PARAT** 91 ans

19 juin **Claude BERGIER** 81 ans

16 juillet **Nicolle CARD**
Née **REDOUTEY** 83 ans

31 juillet **Bernard CLERGET** 74 ans

1er novembre **Patrick LUKOWIECZ** 67 ans



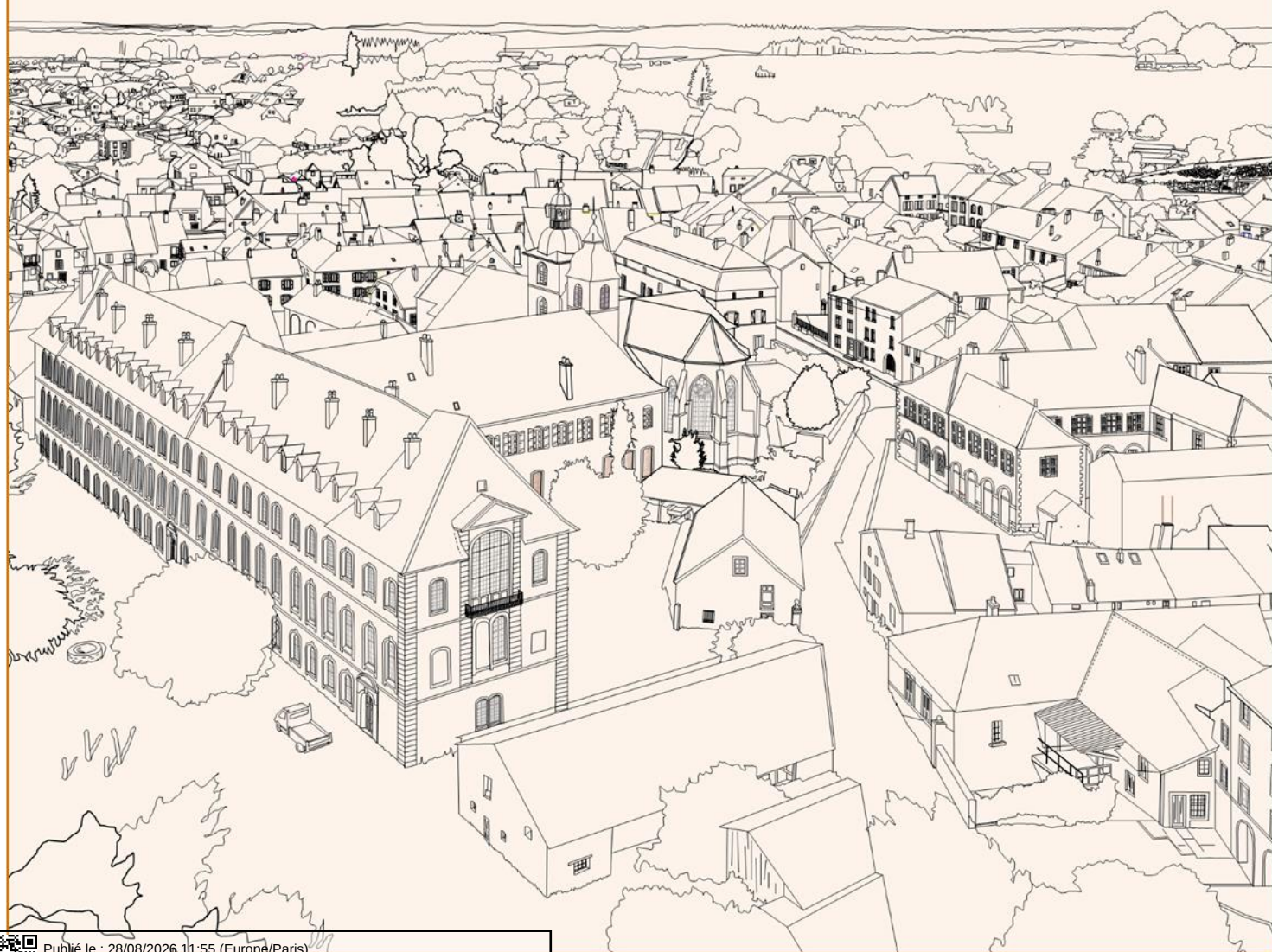
2022



Carnet de photos

100^e anniversaire de l'Abbaye
Opéra promenade
« SUMMERTIME »





Publié le : 28/08/2026 11:55 (Europe/Paris)

Collectivité : Faverney

https://www.intramuros.org/faverney/documents_administratifs/76634